

M@rolles Infos



@villedemarolles

www.marollesenbrie.fr



À LA UNE

ÉCO-PÂTURAGE : LE RETOUR DU PRINTEMPS



ACTUALITÉS

Marolles en fête :
C'est bon d'être ensemble !

13



DOSSIER

Budget 2021

14



Un projet immobilier ?

Achat - Vente - Location - Gestion - Défisicalisation



webimmo .com

L'AGENCE MOINS CHÈRE
QUE LES AGENCES !

Déjà plus de 300 ventes sur votre secteur

Un réseau national d'agences immobilières aux puissants moyens :

- Estimations en ligne et en visio
- Reportages photo qualitatifs
- Visites virtuelles
- Diffusion massive des annonces
- Sélection des acquéreurs
- Suivi personnalisé
- Compromis de vente à distance
- Signature électronique

Depuis plus de 15 ans, chez nous c'est seulement :



d'honoraires*

*Honoraires cumulatifs pratiqués chez 123webimmo.com

J'EN CRAAAAH
PAS MES YEUX



123webimmo.com

Votre interlocuteur à Marolles : Sylvie Benisti - 06 32 99 78 66

Agence de St-Maur

Agence de Sucy

Agence de Santeny

VENDEZ PLUS VITE, ACHETEZ MOINS CHER !



SOMMAIRE

Marolles Infos n° 174 / Mai - Juin 2021

Actualités	8
Travaux	
Compostage	
Éco-pâturage	
Mon appli Marolles-en-Brie	
Challenge de Grosbois	
Carnaval 2021	
Marolles en fête	
Le mois du foodtruck	
Dossier	14
Le budget 2021	
Hommage	18
Elisabeth Josse	
Alentour	19
Déclaration des revenus SyAGE	
Vie associative	20
Le point culture	23
L'école ronde Coup de cœur de la bibliothèque Ciné plein air	
Libre expression	24
Tribune libre	25
Clin d'œil	25
Vos commerçants célèbrent les mamans	
Bloc notes	26

Numéros utiles

- **SAMU** : 15 ou 112
- **Commissariat de Boissy** : 01 45 10 71 50
- **Police** : 17
- **Gendarmerie** : 01 49 80 27 00
- **Pompiers** : 18
- **SAMU social** : 115
- **Sécurité sociale** : 1-9 avenue du Général de Gaulle 94000 Créteil (du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30) – Tél. : 36 46 – www.ameli.fr
- **Taxi conventionné** : 06 08 73 85 30
- **Espace départemental des solidarités** : RDV assistante sociale au 01 56 72 23 00 (EDS de Sucy-en-Brie ou PMI de Villecresnes)
- **PMI** : 3 avenue Foreau 94440 Villecresnes – Tél. : 01 45 69 18 14 (lundi 13h/20h, mardi, mercredi et vendredi 8h30/12h et 13h/17h, jeudi 8h30/12h et 13h/18h)
- **Psychologue APCE94** : RDV au 01 45 10 38 30 ou 38 23 ou 01 56 32 32 33
- **CAF** : Renseignements/RDV au 0 810 25 94 10 (du lundi au vendredi 9h/12h15 et 13h/16h15) – www.caf.fr – Permanence administrative le vendredi 9h/12h et 13h30/17h au CC Michel Catonné à Boissy-Saint-Léger. Tél. : 01 45 69 70 33
- **Permanence juridique en mairie** : RDV au 01 45 10 38 38 (samedi matin)
- **Gymnase** : 01 43 86 16 98
- **Stade Didier Boutten** : 01 45 69 40 18
- **Bibliothèque** : 01 45 98 38 66
- **Urgences** : Centre hospitalier de Villeneuve-Saint-Georges – Tél. : 01 43 82 43 33
- **Urgences vétérinaires** :
- **VETALIA** : 01 40 40 01 02
- **VETOADOM** : 01 47 46 09 09
- **SOS Médecins** : 01 47 07 77 77 ou 3624
- **Médecins à domicile** : 0 825 001 525
- **Centre anti-poison** : 01 40 05 48 48
- **Chirurgien dentiste de garde** : Tél. : 01 48 52 31 17
- **SIDA info service** : 0 800 840 800
- **SOS Amitié** : 01 42 96 26 26



Professionnels de santé

AMBULANCE

- Ambulance Santé Plus, 9 place des Quatre Saisons – 01 43 86 57 95

CHIROPRACTEUR

- Maram DRELCOURT, 5 rue de la Porte des Bois – 06 16 77 24 01

CHIRURGIEN-DENTISTE

- Robert BAUDRY, 8 rue des Semeurs – 01 45 99 32 05
- Virginie PARRA, 7 rue de la Porte des Bois – 01 43 86 93 63

COACH PERSONNEL

- Sylvie GEGOU – 06 44 68 50 40
contact@sylvie-gegou-coaching.com

DIÉTÉTICIENNE / NUTRITIONNISTE

- Cécile DOFFIN, Diététicienne, 6 route de Brie – 01 45 98 22 30
- Céline CLAUSS, Nutritionniste et coaching sport, 5 rue Pierre Bezançon – 06 87 43 52 05

INFIRMIÈRE

- Annick WANTUCH, 6 place des Quatre Saisons
- Patricia KHIRI, Sophie SERNEELS, 8 rue des Taillis – 01 45 99 22 45
- Gwenaëlle ROSIER, 5 rue Pierre Bezançon – 07 84 82 35 49

- Cécilia OZDEMIR et Margot ROJ, 11 rue des marchands – 06 64 64 72 13
- Sandra MATHIEU – infirmiere.marolles@gmail.com – 06 32 12 98 65

KINÉSITHÉRAPEUTE

- Catherine BERNARD-ALLAIN, 8 rue des Taillis – 01 43 86 18 58
- Caroline TISSIER, 5 rue Pierre Bezançon – 07 50 01 58 99

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

- Eric KOVACS, 7 rue de la Porte des Bois – 07 82 13 63 14
- Michel DUCOURTIEUX, 52 avenue de la Belle Image – 01 45 99 24 74
- Michel MARCENAC, 8 rue des Taillis – 01 45 98 16 58
- Cabinet médical : Dr Pierre SCUOTTO, Dr Kevin TARAKI, Dr Wilfried SCEUTENAIRE et Dr Jessica LANGLOIS, 5 rue Pierre Bezançon – Secrétariat : 01 85 44 04 28

ORTHODONTISTE

- Aurélie BRUNAUD, 7 rue de la Porte des Bois – 01 45 99 36 22

ORTHOPHONISTE

- Cabinet d'Orthophonie des Quatre Saisons, 8 place des Quatre Saisons – 01 45 99 41 86

OSTÉOPATHE

- Amandine PERINO, 5 rue Pierre Bezançon – 06 58 42 17 57

PÉDICURE-PODOLOGUE

- Sandrine BOUCHEZ, 48 avenue de Grosbois – 01 45 99 33 34

PHARMACIE

- Pharmacie Grosbois-Marolles, 4 rue des Marchands – 01 45 99 31 11
- Pharmacie Tsia Réjane, 8 rue des Taillis – 01 43 86 15 81

PSYCHOLOGUE

- Emmanuelle SEMIATICKI, 5 rue de la Porte des Bois – 01 45 95 99 85 / 06 60 78 58 18
- Lucile PAULY, 5 rue Pierre Bezançon – 07 68 73 69 29

PSYCHOMOTRICIENNE

- Florine PIVOT, 5 rue Pierre Bezançon – 06 66 40 60 16

SAGE-FEMME

- Cabinet médical – 5 rue Pierre Bezançon
- Mélinda TEREZO : 07 64 12 14 90
- Mélanie FAURE : 07 66 58 47 70

VÉTÉRINAIRE

- Clinique Vétérinaire, 2 Hameau d'activités de la Tuilerie – 01 43 86 13 13



SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE LA VILLE SUR NOS RÉSEAUX



SUR FACEBOOK

@VILLEDEMAROLLES

fb.com/villedemarolles



SUR INSTAGRAM

@VILLEDEMAROLLES



SUR YOUTUBE

VILLE DE MAROLLES-EN-BRIE

Édito



Chères Marollaises, chers Marollais,

Dans une période aussi troublée que celle que nous vivons, il est encore plus important de se projeter vers l'avenir. Tel est le rôle du budget primitif d'une commune, voté chaque année par le Conseil municipal.

Pour le premier budget de votre nouvelle équipe municipale, adopté le jeudi 8 avril dernier, nous avons fait le choix de ne pas pondérer certaines dépenses en raison de la COVID-19.

Si la pandémie nous a incités à décider **d'une enveloppe supplémentaire pour faire face aux difficultés que rencontrent déjà certains Marollais** (augmentation de 18 % de la subvention accordée à notre Centre Communal d'Action Sociale), nous avons tenu à conserver certaines dépenses dont l'engagement dépend de l'évolution des restrictions sanitaires (organisation d'événements, spectacles culturels, sorties et voyages etc..).

Bien entendu, si celles-ci ne sont pas utilisées, ces dépenses ne seront pas perdues pour la collectivité car elles seront reportées au budget de l'année prochaine.

Dans la même idée, nous avons tenu à **nous doter d'une réserve d'investissement de 200 000 euros.** Cette enveloppe permettra de financer un projet d'investissement mais aussi une dépense de fonctionnement imprévue, bien utile dans un contexte aussi incertain qu'une crise sanitaire. Et cela, sans aucune augmentation d'impôt ni recours à des emprunts supplémentaires.

Nous avons le plaisir de vous présenter dans ce magazine le budget 2021. Un budget à la fois maîtrisé, qui rompt avec l'augmentation des dépenses de fonctionnement, adapté aux temps difficiles, tout en gardant une politique d'investissement soutenue.

Afin de vous simplifier sa lecture souvent complexe voire rébarbative, nous avons souhaité dans ce *Marolles Infos* **vous présenter le budget primitif 2021 de la façon la plus claire et complète possible.** Ainsi chacun d'entre vous pourra en comprendre le fonctionnement et les enjeux de ce qui représente notre feuille de route pour l'année.

Je vous souhaite à toutes et tous bonne lecture.

Bien à vous

Votre Maire
Alphonse BOYE

Arrêt sur images



CARNAVAL DANS LES ÉCOLES



LE MO



FÊTE DU LIVRE





EXPOSITION JEAN DE LA FONTAINE



LES JOURS DU FOODTRUCK



COMMÉMORATION DU 8 MAI

OISSY-SAINT-

TRAVAUX

TUNNEL DE LA RN19



Démarrés en 2014, les travaux de déviation de la nationale 19 aboutissent enfin avec l'ouverture, le 16 avril dernier, du tunnel de déviation dans les 2 sens de circulation. L'association des villes riveraines de la RN19 reste cependant mobilisée pour débiter un nouveau combat : créer une voie rapide jusqu'à la nationale 104.

CŒUR DE VILLAGE

Changement de circulation

Dans un souci de fluidification de la circulation sur le secteur impacté par le chantier, une partie de la rue des Orfèvres est désormais en double sens entre l'avenue de la Belle Image et la rue de la Ferme aux Roses. Cela implique la suppression provisoire de 4 places de stationnement afin de permettre le passage des poids lourds de chantier. Deux places de stationnement sont maintenues sur le côté pair de la rue des Orfèvres afin de modérer la vitesse des véhicules. La Municipalité reste vigilante quant au suivi du chantier afin de limiter au mieux les nuisances.



Chantiers

Les chantiers ont démarré sur les 3 îlots dès le 1^{er} avril. L'école ronde sera démolie avant la fin du mois de mai, et l'ensemble des démolitions devrait s'achever cet été. Les constructions devraient démarrer à la rentrée de septembre.

VILLECRESNES

DEVELOPPEMENT DURABLE

Après le tri, passez au compostage !

Après avoir fait du tri sélectif une habitude, faisons entrer le compostage dans nos gestes quotidiens. Au-delà d'un réflexe de citoyen responsable, le compostage est surtout un moyen efficace de réduire les déchets et de fabriquer son propre compost pour embellir son jardin.

Pour vous accompagner dans ce changement d'habitude, la municipalité en partenariat avec le SIVOM, vous propose de faire l'acquisition d'un composteur à moindre coût, à retirer dans votre mairie. Cette campagne se tiendra entre le 17 mai et le 7 juin.

Deux tailles de composteurs

Deux tailles vous sont proposées 345 litres ou 620 litres. Une participation financière de 15€ pour les petits et de 30€ pour les grands composteurs vous sera demandée.

Comment procéder pour acquérir un composteur ?

Il vous suffit d'adresser votre demande en précisant la taille souhaitée à responsable-communication@marollesenbrie.fr. En retour, une convention de mise à disposition d'un composteur individuel vous sera remise (en mairie ou par email), qu'il faudra compléter et déposer en mairie avec un chèque à l'ordre du Trésor Public. Vous recevrez par la suite une notification pour récupérer votre composteur en mairie à l'issue de la campagne, à compter du 8 juin.

Apprendre à composter

Afin de vous accompagner au mieux, la municipalité vous propose d'assister à une formation par un Maître-Composteur, le samedi 19 juin au matin. Une invitation vous sera également adressée au moment de votre commande.

ENVIRONNEMENT

L'éco-pâturage est de retour

Lors de vos promenades au Parc urbain, sans doute avez-vous constaté le retour de nos amies les bêtes dans l'enclos de l'éco-pâturage ! En effet, les beaux jours reviennent et les verts pâturages de Marolles ont bien besoin d'être tondus. Pour cela, nos nouveaux locataires, 2 chèvres, 2 moutons et 2 jeunes béliers, ont déjà le cœur à l'ouvrage.

Plus respectueux du milieu et de l'environnement, l'éco-pâturage permet de réduire le nombre de tontes annuelles et le volume de déchets verts. Cette tonte écologique permet aussi de fertiliser les sols en renouvelant la faune et la flore et favoriser ainsi la biodiversité.

Cet espace est géré par les services techniques avec l'appui de la société France Environnement pour les soins apportés aux animaux. Toutefois souvenons-nous de la nécessité d'éviter de nourrir les bêtes avec du pain ou autres aliments non adaptés à leur alimentation.

En bref

DEVELOPPEMENT DURABLE

Seconde vie du matériel informatique communal

La nouvelle équipe municipale a réalisé un inventaire du matériel informatique stocké et classé obsolète afin de lui offrir une seconde vie.

Le principe de la revalorisation et du recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) est une directive européenne depuis 2002. Dans cette logique, la mairie s'est rapprochée de l'association APPIA, Association Pour la Promotion de l'Informatique en Afrique, afin de lui remettre 60 PC, 3 ordinateurs portables, 35 écrans, 10 imprimantes, 30 claviers, 30 souris et un certain nombre de câbles non utilisés.

Ces matériels obsolètes pour notre configuration informatique, sont ainsi confiés à l'association qui les revalorise en les mettant à disposition de projets visant à lutter contre la fracture numérique au sein de pays d'Afrique.

JEUNESSE

Fermeture estivale de la Maison des Jeunes

La Maison des Jeunes fermera ses portes 3 semaines cet été, du lundi 2 au vendredi 21 août.

Le programme des activités de l'été sera bientôt disponible sur le site de la ville et sur la page Facebook de la MJ.



Informations sur marollesenbrie.fr

MON APPLI
MAROLLES
 EN BRIE

Bientôt dans votre poche

Le nouvel outil de proximité !

Application en téléchargement gratuit à partir de la mi-juin.



Je vous accompagne pour réaliser votre projet immobilier

UN RÉSEAU DE PROXIMITÉ

DES HONORAIRES ADAPTÉS

DES SERVICES EFFICACES

SAVOIR-FAIRE ET FORMATION

Avançons ensemble vers votre projet immobilier
 Estimation de votre bien OFFERTE

Encore MERCI aux Vendeurs et aux Acquéreurs pour leur confiance.



iad Dorothée MONTCHARMONT
 06 62 52 98 21
 dorothee.montcharmونت@iadfrance.fr

ÇA FAIT BIEN À L'IMMOBILIER

Commercial de la SAS I@D France immatriculé au RSAC de Créteil sous le numéro 829307123, titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société I@D France SAS.



COMMUNICATION

Mon appli Marolles-en-Brie arrive...

Les dernières actualités de la ville, les prochains évènements, le magazine municipal, les numéros utiles ou encore les démarches administratives et le Portail Famille... tout cela dans votre poche et à n'importe quel moment !

La municipalité a fait le choix de proposer un outil de proximité aux Marollais, qui permet à la fois de se tenir informé, de réaliser des démarches en ligne mais aussi de faire des signalements ou encore de participer à des sondages sur la vie dans la commune.

De nombreuses fonctionnalités vous seront proposées et c'est à vous de personnaliser votre appli en ajoutant, à votre tableau de bord, les rubriques qui vous intéressent. Parmi celles proposées : l'actualité, l'agenda, les informations sur les services municipaux et les élus, les équipements ou services autour de vous, les menus de la cantine, le Marolles Infos, nos réseaux sociaux ou encore la possibilité de faire des signalements sur des sujets comme la voirie, la propreté, la sécurité ou encore les espaces verts...

Le concept : avoir Marolles dans votre poche et pour nous, être plus proches encore de vous ! Retrouvez l'application en téléchargement gratuit à partir de la mi-juin sur l'App Store et Google play.

SPORT

22^{ème} Challenge de Marolles

La crise sanitaire n'a pas arrêté les jeunes apprentis lads et jockey du centre de formation AFASEC situé au sein du Domaine de Grosbois. Ainsi, en février dernier se sont disputées les premières places du 22^{ème} Challenge de Marolles dans les catégories trot attelé et trot monté.

Le 15 mars en comité restreint, Monsieur le Maire et ses élus ont rencontré les vainqueurs au Musée du Trot du Château de Grosbois, afin de leur remettre leurs lots. Pour l'occasion étaient également présents le régisseur du château de Grosbois et plusieurs personnalités de l'AFASEC, du Trot Français et du monde du cheval.

Au trot monté, Charlène CALLICO a remporté la première place suivie de Pierre THIEULENT (2^{ème}) et de Guillaume LENAIN (3^{ème}).

Au trot attelé, la première place est revenue à Guillermo HORRACH VIDAL, puis la deuxième à Antoine DE VAUGIRARD et la troisième à Gauthier BAUDOIN.

En bref

CCAS

Séjour découverte au pays du Ventoux

Le CCAS propose aux Marollais désireux de s'évader un peu, un séjour organisé en Provence à Bédoin au Village de vacances « Les Florans » en octobre prochain.

Cette proposition vous intéresse ? N'hésitez pas à vous manifester auprès du CCAS pour en connaître les modalités et le tarif. Le détail du séjour est disponible sur le site marollesenbrie.fr.

La réalisation de ce voyage est soumise à l'évolution de la situation sanitaire et aux restrictions gouvernementales.



Informations et inscriptions avant le 4 juin au
01 45 10 38 23 - secretariat-social@marollesenbrie.fr

VIE MUNICIPALE

Accueil des nouveaux Marollais

Vous avez emménagé dans la commune depuis peu et vous souhaiteriez mieux connaître Marolles, ses services et son dynamisme ?

Les élus vous proposent des rendez-vous individuels et/ou en famille pour un moment d'échange convivial, et répondre à toutes vos interrogations.

Vous pouvez vous inscrire sur le site de la ville dans la rubrique « Nouvel arrivant » ou encore écrire à cabinet-maire@marollesenbrie.fr.



CARNAVAL 2021

Monsieur Jean de la Fontaine à l'honneur !

Voilà un Carnaval 2021 pas tout à fait comme les autres, et pourtant...

Les équipes d'animation et le service culturel ont redoublé d'ingéniosité pour que cette année si particulière, puisse accueillir un Carnaval digne de ce nom.

Sur le thème de Jean de la Fontaine, qui aurait fêté ses 400 ans cette année, et de ses fables, les enfants des écoles de la ville se sont vus proposés quatre ateliers ludiques ou encore sportifs qui se sont achevés avec un « flashmob » sur un rythme endiablé ! Des sourires, de la bonne humeur et de l'amusement, tout était là pour que nos enfants puissent vivre ces moments de convivialité si importants à leur épanouissement.

De l'amusement oui, mais de la culture aussi !

En effet, cette année la ville s'était parée de tableaux peints par l'équipe Enfance-Jeunesse représentant les fables les plus connues de l'auteur, et le centre commercial des Buissons a accueilli une exposition sur Jean de la Fontaine. Pour l'occasion, le service culturel a pris le soin de dédier son « Point Culture » sur la page Facebook de la ville à ce grand personnage, et de concocter un quizz sympathique adapté aux petits et aux grands. Pas de « bonnes réponses » à la clé, mais plutôt un « trait de caractère » selon les réponses apportées aux questions. Et vous, vous êtes plutôt Renard, Tortue ou Cigale ?

Les enfants et leurs accompagnateurs, ainsi que les visiteurs de l'exposition ont ainsi pu redécouvrir ce grand auteur, conteur de fables si cher au cœur des Français et qui résumait sa mission ainsi : « je me sers d'animaux pour instruire les hommes ». Que les vérités que chaque fable révèle continuent de nous éclairer encore longtemps.

Merci Monsieur de la Fontaine !



Co'Esthétic

...la Beauté chez Vous...

Coralie: 06 15 38 65 78

Instagram icon: coesthetic

Accepted logo: acceptée

Épilation

Maquillage & Beauté du regard
Soins du Visage

Soins des Mains & des Pieds

forfait Mariée

MAROLLES EN FÊTE

« C'est bon d'être ensemble ! »

Alors que le calendrier de déconfinement ouvre de belles perspectives de moments de convivialité à venir, nous avons souhaité vous offrir un après-midi festif à l'occasion de la fête de la musique.

C'est donc une édition un peu spéciale de « Marolles en fête » qui vous est proposée.



Imaginez... la belle étendue de prairie du Parc urbain, baignée de soleil, une scène musicale avec des groupes d'artistes locaux à découvrir, une nappe, un pique-nique, des amis... Ça vous fait rêver ? Et bien nous aussi, c'est pourquoi nous mettons tout en œuvre pour que ces belles retrouvailles se fassent le samedi 19 juin ! Au programme : pique-nique champêtre et scène ouverte... et quelques surprises en perspective !

Suivez-nous sur la page Facebook de la ville pour découvrir au fil de l'eau, les groupes qui vont se produire sur scène et les animations que nous vous réservons cet après-midi là !

Samedi 19 juin

12h30 – 19h au Parc urbain

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

JEUNESSE

Le mois du Foodtruck bien accueilli !

Du 27 mars au 25 avril, la place des Quatre Saisons du Centre commercial des Buissons a accueilli chaque week-end des foodtrucks aux spécialités diverses et variées pour votre plus grand plaisir.



Merci pour l'accueil chaleureux que vous avez fait à ces cuisiniers ambulants et souriants qui avaient pour mission de vous offrir un moment de bonheur gustatif. Cette initiative de la Municipalité avait effectivement comme objectif d'apporter un rayon de soleil dans ce quotidien de crise sanitaire, à défaut d'offrir un vrai moment de convivialité partagée.

Merci aussi à L'Atelier du Samoussa, à Sanga Totem Nomade, à La Payotte et Au Soleil de Madagascar pour leur participation. Au regard du vif succès rencontré, nous travaillons déjà à une prochaine édition... restez à l'affût !

En bref

SPORT

Stages multisports d'été



La Municipalité souhaite élargir les offres de loisirs aux enfants Marollois pour la période estivale, en proposant des stages multisports pour les enfants de 9 à 12 ans.

Roller, course d'orientation, vélo, tir à l'arc, baseball, hockey, athlétisme ou encore géocaching... un large choix de loisirs et d'activités sportives pour initier les enfants à de nouvelles sensations !

Trois sessions sont proposées : du 12 au 16 juillet, du 19 au 23 juillet et du 23 au 27 août.

L'inscription à ces stages est soumise au quotient familial et inclut le déjeuner et le goûter quotidiens. Pour les parents qui le souhaitent, les enfants pourront bénéficier de l'accueil du matin au Centre de loisirs avant de démarrer leur journée de stage.



Informations et inscriptions auprès du service scolaire au 01 45 10 38 31.

SPORT

Les Jeux du Val-de-Marne



Les 25 et 27 mai, les élèves de CM1 et de CM2 de Marolles pourront se mesurer les uns aux autres à l'occasion d'un tournoi de Rugby. Notre éducateur sportif et le club de Rugby de Villecresnes ont concocté des Jeux du Val-de-Marne aux petits oignons pour nos sportifs en herbe !

Il va y avoir du sport !

LE BUDGET 2021

Le jeudi 8 avril dernier, le Conseil Municipal a adopté le budget primitif 2021, le premier de la nouvelle équipe municipale.

S'élevant cette année à 11,6 millions d'euros (stable par rapport à 2020), ce budget traduit les orientations et priorités de l'équipe municipale sur l'année.

Les actions de la commune sont aujourd'hui financées en grande partie par le produit des impôts locaux et taxes (76% des recettes de fonctionnement) mais aussi par nos partenaires institutionnels sous forme de subventions.

Découvrez au fil des pages de ce dossier, les principaux enseignements de ce budget primitif 2021.



FOCUS

La Police pluri-communale

Animée par un souci d'efficacité et de rationalité, votre équipe municipale a lancé avec ses villes voisines la nouvelle police pluri-communale. L'un des principaux atouts de cette police est d'offrir pour notre ville des effectifs d'agents plus importants tout en réduisant de manière significative le coût par agent.

	Hypothèse avec l'ancienne police municipale	La police pluri-communale en 2021	La police pluri-communale en 2022
Nombre d'agents de PM	4	8	12
Coût par agent (sur une année entière)	50 000 €	15 624 €	13 229 €

A noter que le coût des ASVP n'est pas inclus car ils restent à la charge de la mairie et plus précisément du budget de nos Services Techniques.

Les chiffres clés

Montant global du budget

11 647 100 €

stable par rapport au budget primitif 2020

Dépenses de fonctionnement

8 899 100 €

stable par rapport au budget primitif 2020

Dépenses d'investissement

2 748 000 €

stable par rapport au budget primitif 2020

Réserve d'investissement de **200 000 €**

Dans cette période incertaine de COVID-19, la municipalité a décidé de se doter d'une réserve qu'elle pourra utiliser en investissement mais aussi en fonctionnement si la situation l'exige.

Impôts locaux et tarifs municipaux **+ 0%**

Les tarifs et taux communaux des impôts locaux restent inchangés

Subventions aux associations

+ 14% par rapport au budget primitif 2020 et équivalent au réalisé 2020.

Subventions au Centre Communal d'Action Sociale

+ 18% par rapport au budget primitif 2020.

Action sociale

(Centre Communal d'Action Sociale)

Service à la population et administration

(Accueil, emprunts, personnel administratif...)

Écoles

(Travaux, entretien, cantines...)

Contributions obligatoires

(Contribution au GPSEA, fonds de solidarité, pénalités loi SRU*...)

Cadre de vie & espaces verts

(Voiries, éco-pâturage, aménagement et entretien des espaces publics...)

Enfance - Jeunesse

(Maison des Jeunes, Centre de Loisirs, activités...)

Dynamique de la ville

(Événements, culture et vie associative)

Entretien des bâtiments & énergie

*Puisque la Ville de Marolles-en-Brie n'a pas atteint le quota de logements sociaux imposé par l'État (loi SRU), nous sommes carencés ce qui a pour principale conséquence le versement de pénalités : 160 000€ pour l'année 2021.



3 questions à Jean-Luc Desprez

Adjoint en charge des Finances et des Marchés Publics

Comment avez-vous abordé ce budget dans une période aussi incertaine que le COVID-19 ?

Le budget 2021 a été élaboré sans pondération liée à la pandémie mais aussi sans augmentation d'impôts ni recours à un nouvel emprunt. Ce choix nous permettra de comparer plus aisément ce budget avec les budgets des années précédentes.

Quelles sont les principaux enseignements de ce budget primitif 2021 ?

Nous nous sommes attachés à stabiliser le budget de fonctionnement par rapport à 2020. La mutualisation de notre police pluri-communale a permis de compenser l'augmentation de certains frais de personnel : coût des embauches 2020 de l'ancienne mandature, recrutement de contrats COVID (nettoyage, remplacement...) ou encore versement de la prime IFSE (Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise), qui n'était pas attribuée à tous les agents, ce qui était illégal.

Le budget d'investissement quant à lui est équivalent à celui de 2020 mais avec une réserve de 200 000€ nous permettant d'anticiper les projets 2022.

Avez-vous anticipé la construction des budgets des années futures ?

Nous avons d'ores et déjà identifié le remplacement de matériel (véhicules, mobiliers etc...) dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement mais aussi des projets d'aménagements (voiries, chemins). Cette anticipation est nécessaire pour avoir une visibilité année par année et ainsi, construire les budgets en limitant au maximum les imprévus.

Notre volonté est également de favoriser la rationalisation et l'efficacité budgétaire en nous appuyant sur l'expertise (notamment du GPSEA) pour les investissements, la passation de marchés et par la mutualisation des grands projets avec les villes voisines, comme la police pluri-communale. Forts de ces éléments nous pourrions poursuivre la mise en œuvre de notre projet pour la ville.

Les investissements clés de 2021

Le budget d'une commune est divisé en deux sections :

- **La section fonctionnement** : elle regroupe les dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement de la collectivité.
- **La section investissement** : elle regroupe les dépenses d'équipements de la collectivité (achats de matériels, travaux), le remboursement de la dette, les emprunts et leurs recettes (emprunts, subventions des partenaires institutionnels).

Cette année, le budget d'investissement s'élève à **2 748 000 €**.

Découvrez les principaux investissements de votre commune prévus pour l'année 2021.



ESPACES VERTS

- **Aménagement du Parc de la Marnière** : 20 000 €
- **Plantation d'arbres et d'arbustes** : 10 000 €



VOIRIE

- **Requalification de l'Avenue des Bruyères** : 400 000 €
- **Aménagements pour sécuriser l'avenue des Buissons au niveau du Centre commercial** : 30 000 €
- **Remplacement des candélabres par des LEDS** : 250 000 €



ÉQUIPEMENTS PUBLICS

- **Remplacement de la chaudière de l'Hôtel de Ville** : 110 000 €
- **Travaux dans les bâtiments scolaires** : 269 100 €
- **Reprise de la toiture et remise aux normes de la chaufferie de la MAM** : 52 000 €



ÉCOLES

- **Installation de matériels informatiques (tableaux numériques et ordinateurs)** : 16 000 €
- **Aménagements des salles de classes** : 8 300 €
- **Installation de purificateurs d'air dans les réfectoires** : 15 000 €

Notre CCAS à l'heure du COVID-19

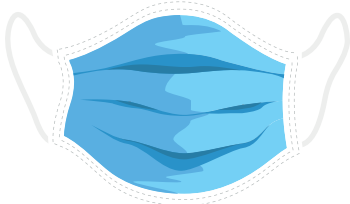
Face à la crise sanitaire et ses répercussions, l'équipe municipale a décidé d'augmenter en 2021 la subvention accordée à notre Centre Communal d'Action Sociale de 18% par rapport au budget primitif 2020.

Avec un budget de 210 200 €, l'objectif pour 2021 est de pouvoir rapidement développer les aides adéquates aux publics les plus touchés par la crise sanitaire, les seniors et les familles bien sûr, mais aussi nos jeunes.

Quelles sont les missions du CCAS ?

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un lieu d'accueil et d'écoute qui met en œuvre la politique sociale de la municipalité : aides communales, sorties pour les seniors ou les familles, instruction des dossiers de RSA, les demandes de cartes de transport Améthystes, l'accompagnement dans les démarches de demande de logement etc...

Pendant la COVID-19, le CCAS c'est...



1 600 masques distribués...

avec l'aide de bénévoles Marollais, pour les seniors, les personnes fragiles et les personnels prioritaires (SIPE, ESAT de Limeil, Secours Catholique).

120 colis de Noël distribués...



par les élus en l'absence de Banquet des seniors.



1 aide aux courses

pour tous les Marollais isolés. Ce service a permis aux plus fragiles d'être livrés en courses à domicile par les bénévoles et élus marollais.

Des navettes

pour permettre aux Marollais les plus fragiles de se faire vacciner au centre de vaccination de Sucy-en-Brie.



3 questions à Jean-Pierre Vanhavere

Conseiller délégué à la Solidarité, la Famille et à la Santé

Quelles sont les priorités du CCAS pour 2021 ?

Le budget 2021 du CCAS traduit notre volonté d'augmenter les aides pour les publics les plus touchés par la crise sanitaire : soutien aux activités sportives et culturelles, la participation aux activités périscolaires, veiller à l'autonomie des personnes âgées etc...

Un autre public subit de plein fouet la crise sanitaire, ce sont nos jeunes. C'est pourquoi nous nous sommes dotés d'une enveloppe supplémentaire afin de rapidement créer des dispositifs pour les aider dans ce contexte difficile.

Comment abordez-vous votre rôle d'élu en charge des Solidarités ?

Le volet social de l'action de la municipalité occupe une place importante dans le quotidien de notre commune, en particulier en cette période. Cette mission, que m'a confiée notre Maire, est chaque jour enrichissante car elle permet d'être au plus près de la population et de ses besoins.



Distribution des colis de Noël 2020

18 Hommage

HOMMAGE

Elisabeth JOSSE

« Alain et Elisabeth,
Elisabeth et Alain,
couple indissociable de la vie marollaise,

Elisabeth, c'est à toi aujourd'hui que s'adressent ces quelques lignes. Pendant près de quarante ans, venant de Sucy-en-Brie sans oublier tes chères Alpes, tu as su intégrer la vie associative menant des actions bien personnelles. Ton engagement auprès du conservatoire en est une particulièrement marquante. Toujours présente aux côtés d'Alain sans empiéter sur ses prérogatives tu avais toujours un regard ou un mot bienveillant à l'encontre de tous. Bien sûr quelquefois il t'est arrivé d'égratigner l'un d'entre nous mais ça ne durait pas bien longtemps. Parallèlement, la vie familiale t'a bien occupée et lorsque la maisonnée s'est agrandie faisant place aux petits enfants tu as aussi donné sans compter. Cet emploi du temps bien rempli, dont pendant quelques mois l'aide aux devoirs, ne doit pas faire oublier ton engagement spirituel et là aussi les heures passées pour organiser, rassurer et mettre en place les divers événements de la communauté paroissiale. La maladie a été plus forte que ta volonté et tu laisses comme ton cher Alain un grand vide dans notre environnement. »

Germaine GOUYTTES



N°1 DU PORTAGE DE REPAS À DOMICILE



LA CONFIANCE À DOMICILE

- Vos repas 7j/7 ou les jours que vous choisissez
- Les conseils d'une diététicienne pour un suivi personnalisé
- Composez vous-même votre repas

Portage de repas
dans le Val-de-Marne Sud

Votre
agence
01 45 95 79 91
34, avenue
du Général Leclerc
94440 SANTENY



Aides fiscales sur les prestations de services
à la personne - Loi de finances n° 2016-1917 du 29 /12/2016



Les Menus Services c'est aussi
du ménage à domicile
avec des produits 100% naturels



Illustrations : La Pompadour

En bref

RÉGION

Arbre de l'année 2021

C'est pour célébrer le patrimoine arboré de la région que l'Agence des Espaces Verts (AEV) est l'opérateur régional du concours « Arbre de l'Année », initié par le magazine Terre Sauvage et l'Office national des forêts (ONF). Cette opération est une manière originale de faire connaître vos plus beaux arbres et de sensibiliser le grand public à leur gestion et à leur préservation. Les candidatures sont possibles jusqu'à la fin de l'été, le jury se réunira en septembre pour élire « L'Arbre francilien de l'année » sur des critères liés à son esthétique, à son histoire et à son importance culturelle, affective ou encore symbolique pour la personne qui le présente. Le lauréat pourra alors concourir au prix national qui sera décerné en janvier 2022.

Alors, vous aussi, tentez votre chance et faites découvrir le plus bel arbre de Marolles !



Candidature ouverte jusqu'au 24 août sur le site arbredelannee.com.



INFORMATION

Campagne de déclaration des revenus

En complémentarité des services institutionnels dédiés à l'insertion et l'emploi, l'espace emploi accueille des demandeurs d'emploi ou des personnes en recherche de reconversion résidant sur le secteur du Plateau Briard (Mandres-les-Roses, Marolles-en-Brie, Périgny-sur-Yerres, Santeny et Villecresnes).

L'offre de services à distance qui a fait ses preuves l'an dernier, est plus riche encore cette année : un numéro d'appel unique qui figure sur les déclarations de revenus, le 0 809 401 401 (non surtaxé), accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.

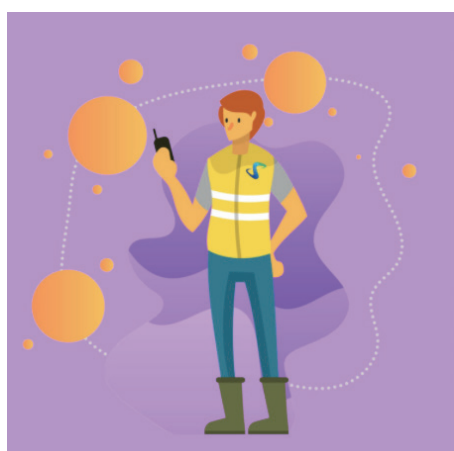
Les usagers peuvent prendre rendez-vous sur le site impots.gouv.fr via leur espace particulier, ils seront rappelés par un agent qui disposera des éléments de leur dossier fiscal, ou encore par téléphone au 0 809 401 401.

Un accueil physique reste ouvert sur rendez-vous, 3 matinées par semaine : les lundis, mercredis et vendredis. Le dispositif France Services assure un accueil à Santeny à l'Espace services citoyen Plateau Briard, 1 rue de la Fontaine.

Pour rappel, la date limite de dépôt :

- Par papier : le 20 mai
- Sur Internet : le 8 juin

Plus d'information sur le site www.impots.gouv.fr, sur l'application mobile impots.gouv ou encore au 0 809 401 401 (non surtaxé)



SYAGE

Démarches en ligne

Le SyAGE, en charge de l'assainissement et de la gestion des eaux, met à disposition des usagers, plusieurs services en ligne sur son site.

Vous pouvez dorénavant signaler un dysfonctionnement directement en ligne, demander un contrôle de conformité de votre assainissement collectif ou non collectif ou encore, demander le branchement au réseau public. Vous trouverez aussi les règlements d'assainissement collectif ou non collectif, et celui pour la gestion des eaux pluviales.

En-dehors des heures d'ouverture du SyAGE, il est cependant recommandé de contacter l'astreinte au 01 69 83 72 00, pour une meilleure réactivité.

Rendez-vous sur www.syage.org



GPSEA

Enquête sur le Massif de l'Arc Boisé

L'Arc Boisé est un bijou du patrimoine naturel local et participe à la qualité de vie du territoire en offrant des moments de détente en pleine nature pour tous les habitants de Grand Paris Sud Est Avenir.

GPSEA souhaite améliorer l'accueil des usagers du Massif de l'Arc Boisé, constitué des forêts de la Grange, de Grosbois et de Notre-Dame et les sensibiliser davantage au respect de l'environnement. Pour ce faire, ils ont besoin de connaître vos pratiques et vos attentes. Un questionnaire est donc à votre disposition sur leur site. Il porte sur votre connaissance du Massif, les activités que vous y pratiquez et recueille vos suggestions sur les améliorations à apporter.



Enquête sur le site sudestavenir.fr

En bref

FNACA

Commémoration du 19 mars



« Le 19 mars dernier, l'hommage solennel rendu à nos 30.000 camarades tombés en Afrique du Nord entre 1952 et 1962, s'est déroulé en présence de Monsieur le Maire, de plusieurs élus, de deux membres du Conseil Municipal d'Enfants et de quelques adhérents. Merci à tous pour votre présence. »

Serge Hondemarck
Président du Comité CANTONAL FNACA

LES AMIS DE
MAROLLES

Concours des « Maisons et Jardins Fleuris »



Pour faire vivre notre association, nous relançons le concours « Maisons et Jardins fleuris ». Cette initiative, dont la première édition remonte à 1978, contribue au fleurissement et à l'embellissement de notre cadre de vie, dans le respect de l'environnement et de la préservation de la biodiversité.

C'est l'occasion de montrer vos talents de jardinier en mettant en valeur votre maison et votre créativité.

Notre jury passera dans la ville deux fois : en mai et durant l'été. Il évaluera notamment la décoration, l'harmonie et l'originalité de votre jardin, vu uniquement depuis la rue.

Une remise de prix aura lieu lors de notre assemblée générale le samedi 27 novembre 2021 prochain pour féliciter et mettre à l'honneur les participants.

Renseignements & inscriptions :
bureau@amis-marolles.org



UNIVERSITÉ INTER-ÂGE DU PLATEAU BRIARD

Mieux nous connaître



L'Université Inter-Âges (UIA) de Créteil et du Val-de-Marne a été créée sous forme associative en 1980 à l'initiative de quelques « jeunes retraités » souhaitant partager leur désir de continuer d'apprendre, de comprendre et de partager : ces

trois mots qui sont devenus notre devise. Liée par convention à l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC), à l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort (ENVA) et à d'autres partenaires institutionnels, l'UIA94 s'est développée sur tout le département et notamment avec sa section de Boissy-Saint-Léger/Plateau Briard. Née en 2001, elle compte environ 250 adhérents chaque année répartis sur 8 communes (Boissy, Limeil, Mandres, Marolles, Périgny, Santeny, Sucy et Villecresnes) à qui nous proposons nos activités culturelles (cours et conférences). Ces activités se déroulent principalement à Boissy, Limeil, Sucy et Villecresnes et s'adressent à tous les adhérents de la section mais aussi aux adhérents hors Plateau Briard.

Pour la saison à venir, nous travaillons sur un programme riche et varié avec la volonté qu'il soit de proximité et au plus près de vos attentes. Courant juin, nous aurons le plaisir de vous présenter notre programme des activités 2021-2022 sur le plateau briard ainsi que l'ensemble des autres activités proposées par l'UIA94 sur l'ensemble du département.

Renée ESTOURNET, Mihaela JAQUIN co-présidentes et l'équipe de bénévoles de la section UIA du Plateau Briard



Site internet : www.uia94.fr

CONSERVATOIRE DE MAROLLES

Les danseuses marolaises récompensées par la région !



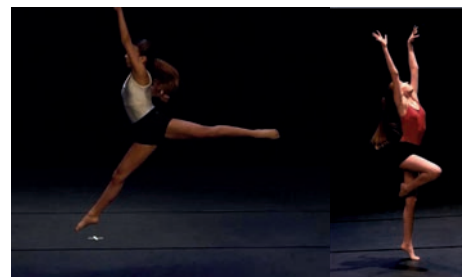
Le Conservatoire de Marolles-en-Brie a pour mission de garantir un enseignement correspondant au schéma d'orientation pédagogique du Ministère de la Culture. Il permet aux élèves d'acquérir des bases solides pour pratiquer leur art avec plaisir et passion, voire même en faire profession. La formation y est assurée par des artistes diplômés et talentueux dans le domaine musical, chorégraphique, et théâtral.

Le 13 mars dernier, le concours de danse de la CND (Confédération Nationale de la Danse) de la région Paris- Ile-de-France a pu se tenir à huis clos. Trois jeunes danseuses du Conservatoire de Marolles y ont obtenu de très bons classements :

- Catégorie Préparatoire Modern'Jazz : Julie – 1^{er} prix régional
- Catégorie 1 Modern'Jazz : Sofia – 1^{er} prix régional.
- Catégorie 1 Modern'Jazz : Emma , 2^{ème} prix

Bravo à elles pour leur travail et leur persévérance malgré le contexte actuel et le peu d'heures de répétition.

L'équipe du Conservatoire espère retrouver rapidement une activité normale. Prenez soin de vous !



RENCONTRES MAROLLAISES

Focus sur les cours d'anglais

Utilisant des outils informatiques tels que TeamViewer ou Skype depuis le début de ma carrière de formatrice, j'ai pu proposer des cours d'anglais en visioconférence dès qu'un confinement fût nécessaire. Avec la volonté de se former et une belle entraide entre les adhérents, cette solution s'est présentée comme la seule permettant la continuité des cours.



Le travail de chacun est stimulé par la préparation et la correction des cours, ainsi que par les audios-livres et les articles multimédia. La conversation est ensuite enrichie par un sujet apporté par les adhérents à chaque session.

Depuis janvier, la reprise des cours enfants en présentiel a permis leur progression dans l'emploi du présent progressif, ils ont même rédigé un poème :

"Spring Poem"
 Spring is coming.
 The sun is shining.
 The sky is blue.
 The trees are growing.
 The flowers are blooming.
 The birds are singing.
 Welcome to spring!

The English children group-Rencontres Marolles 2020- 2021

En attendant de se retrouver en présentiel, « *Let's keep in touch and take care !* » – Anne Nguyen

TCMB

Préparez vos raquettes !

Après la fête de Noël qui a été une belle réussite, nous avons enchaîné avec une super animation le samedi 3 Avril après-midi, où beaucoup d'enfants étaient présents. Après avoir passé un bon moment sur les courts, ils sont tous repartis avec un beau chocolat de Pâques et un sourire qui en disait long. Malgré les modifications concernant les vacances

scolaires de Printemps, nous avons pu organiser deux stages, ouverts également aux Marollais non adhérents du TCMB : du 12 au 16 avril et du 19 au 23 avril. Cette première semaine a eu un beau succès. Plusieurs enfants, désolés que le stage soit terminé, ont demandé s'il y avait de la place pour recommencer la semaine suivante.

Quelle belle satisfaction pour les enfants, les parents et l'organisation !!!

Au mois de juin, nous allons ouvrir des créneaux de cours pour les enfants désireux de découvrir le tennis. Vous pouvez d'ores et déjà vous renseigner au 0680327582 (Maryse MATHIEU) qui vous communiquera toute information à ce sujet.

Et si la situation sanitaire nous le permet, une petite fête aura lieu au mois de Juin où nous pourrons tous nous retrouver autour d'un verre (et d'une assiette...).

Le bureau du Tennis Club de Marolles en Brie



En bref

CORPS&ART

Nouvelle association à Marolles-en-Brie !



Venez nous rejoindre pour le bien-être de votre corps et de votre esprit !

Caroline Somme, professeur de danse diplômée d'État, dispensera dès la rentrée de septembre, des cours de Barre au sol (à mi-chemin entre la danse et le Pilates, axés sur les muscles profonds, la respiration et les étirements) et de Fitdance (un mélange de fitness et danse, où vous travaillerez avec des pas simples, votre tonus musculaire, votre coordination ainsi que votre cardio). Deux disciplines pour travailler la musculature et la posture du corps dans la bonne humeur et en musique.

Accessible à tous, pour un équilibre de votre silhouette.



Renseignements : 06 23 87 50 90

Le Nez au Vent

Bourse aux vélos

DIMANCHE 13 JUIN

ÉCOLE DES BUISSONS MAROLLES-EN-BRIE

9H30 - 12H

DÉPÔT DES VÉLOS

14H - 17H

ACHAT DES VÉLOS

9H30 - 17H

ATELIER RÉPARATION ET PETIT ENTRETIEN

PLUS D'INFORMATIONS SUR WWW.LENEZAUVENT403.COM



SUCY SECURITE

*Structure familiale de plus de 40 ans d'expérience
sans sous-traitance
pour une proximité tant géographique qu'humaine*

- ***Installation de systèmes d'alarme vidéo, contrôle d'accès***
- ***Maintenance et entretien des systèmes***

24h/24 **TELESURVEILLANCE**
VIDEOSURVEILLANCE
INTERVENTION / SITE

01 45 90 76 14 **www.sucy-securite.com**

7, avenue Albert Sarrault - 94370 SUCY-EN-BRIE

SARL au capital de 330 000 € | RC 439 246 232 000 11

Autorisation : AUT -094-2112-08-18-20130340959

L'autorisation d'exercer ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Elle n'engage en aucune manière la responsabilité des pouvoirs publics

L'ÉCOLE RONDE

On écrit sur les murs le nom de celle qu'on aime

Quoi de plus symbolique qu'une école ? Une école, c'est le savoir, l'apprentissage, le partage, la solidarité... Une école ronde, et plus particulièrement celle de Marolles, c'est une vision, une révolution architecturale, c'est la créativité à l'état brut. Alors, pour rendre un dernier hommage à notre école, vous aussi, venez laisser libre-court à votre créativité sur le mur d'expression extrait de l'école peu avant sa démolition. Un mot, une phrase, une idée, un dessin, à la peinture, au feutre, à la craie, chacun sa technique, chacun son message.

Une exposition d'anciennes photos sera proposée simultanément du 24 mai au 6 juin 2021, dans la cour de la mairie.



**Exposition et Mur d'expression libre –
Cour de la Mairie – du 24 mai au 6 juin 2021**

CINÉ PLEIN AIR

A vous de choisir !

On arrive presque déjà à sentir l'odeur du popcorn chaud... Grand absent de l'année 2020, le cinéma nous a beaucoup manqué. Alors, pour cette nouvelle édition du Ciné Plein Air, nous vous donnons rendez-vous sur le Parc Urbain le vendredi 2 juillet 2021, munis de vos transats et de vos plaids !

Mais ce n'est pas tout ! Encore mieux que sur Netflix, c'est vous qui choisirez le film diffusé ! Du 15 au 30 mai, participez au sondage sur le site de la ville et votez pour votre film préféré. L'annonce du film retenu sera faite le 15 juin prochain. Alors restez connectés !

**Ciné Plein Air – Vendredi 2 juillet 2021 – 21h
Parc Urbain**

Votez pour votre film préféré sur marollesenbrie.fr

COUP DE CŒUR DE
LA BIBLIOTHEQUE**« Le petit garçon
qui voulait être
Mary Poppins »
d'Alejandro
PALOMAS****Résumé :**

Guille est un petit garçon débordant d'imagination et vouant un amour sans bornes à Mary Poppins. Inquiets de ce petit garçon ayant l'air d'aller beaucoup trop bien, son père, son institutrice et sa psychologue scolaire vont tenter de percer le mystère caché derrière cette apparence si tranquille, et pourtant si fragile.

L'avis d'Eliane MAILLÉ :

Alejandro PALOMAS nous embarque dans un roman original, plein de tendresse et de sensibilité. Impossible de ne pas s'attacher à ce jeune héros si touchant, ayant su puiser sa force dans Mary Poppins, c'est à dire dans l'imaginaire.

C'est avant tout un roman sur l'amour, le manque, le rêve, où le thème de la différence est abordé de façon très sensible et très fine.





• Cœur de Village

M. le Maire annonce à grand renfort de communication, le démarrage du programme Cœur de Village, laissant entendre que cela est « enfin »

possible grâce à son action.

En réalité, M. le Maire a bénéficié d'un calendrier favorable, qui lui permet de reprendre, à son compte, un projet établi depuis longtemps par les équipes municipales précédentes.

Bien que nous ayons toujours réprouvé ce projet, pour les nombreuses raisons que nous avons maintes fois exposées, il faut savoir restituer le travail à ses concepteurs.

Cela étant, nous sommes étonnés que M. le Maire, prétendument dans l'opposition autrefois, reprenne le programme comme il était prévu à l'origine, dans ses moindres détails !

Il est pourtant facile pour une nouvelle municipalité, d'annuler, de modifier des marchés, des projets, des travaux ... !

- Lors du conseil municipal, nous avons posé la question suivante : « Cœur de village posera de gros problèmes de stationnement et de circulation. Comment allez-vous gérer cela ? »

Par sa réponse, M. le Maire ne fait que confirmer notre inquiétude.

- « Il y aura 206 places de parking ! »

Hélas, 206 places pour 131 logements, c'est loin d'être suffisant !

Lorsque l'on sait que chaque foyer, a au moins 2 véhicules et souvent plus, dès que les enfants sont en âge de conduire.

On estime qu'il manquera entre **75 et 140 places de parking !**

De plus, M. Boye dit vouloir gérer le problème « **au jour le jour** », « **au mieux** » !!

Ne dit-on pas que gouverner c'est prévoir ?

Hélas, ce sont les riverains qui feront le constat de ce désastre à venir !

Enfin, comment faire circuler ce nouveau trafic, matin et soir, dans ces voies étroites que sont la rue du Pressoir et la rue Pierre Bezançon?

Pas de réponse !

• **Des encombrants, « très encombrants » !**

Comment vivez-vous ce nouveau système d'enlèvement des encombrants, mis en place par la municipalité (également un projet de l'équipe précédente) ?

Cette procédure, ignorée des Marollais, devait, limiter les rotations des camionnettes dans la commune. Or, à présent, elles circulent tous les jours !

Enfin, ce système est si contraignant, qu'il multiplie les dépôts sauvages dans nos rues et les marollais, désarmés, entassent leurs encombrants chez eux !

Une belle réussite !

Mme la 1ère adjointe a déclaré en toute quiétude : « **Il faut 3 ans pour que le système se mette en place** » !!!! Rien que ça !

En attendant, bonne chance à tous !

« **Marolles, mon village** »

<https://www.facebook.com/marollesmonvillage/>

Votre avis ou vos questions à marollesmonvillage94@gmail.com



Le 8 avril dernier, le conseil municipal devait se prononcer sur le budget 2021, le premier de la majorité.

Nous attendions de la part de cette équipe, **un budget qui marque une impulsion, des priorités**

claires, de vraies orientations mais aussi les axes forts des actions futures de la nouvelle mandature.

Il n'en a hélas rien été, ce budget confirme nos inquiétudes exprimées lors du débat d'orientation.

Dans le contexte actuel, parlant d'axes forts, nous notons que notre commune n'a déposé aucun dossier dans le **CADRE DU PLAN DE RELANCE GOUVERNEMENTAL** notamment en lien avec la transition énergétique. Par exemple, la programmation de travaux, dans nos écoles qui sont énergivores l'hiver et suffocantes dès les premières chaleurs.

Il est regrettable que l'attentisme de la majorité prive les Marollais d'aides financières, et que **notre commune soit l'une des seules du département à rester à l'écart de ce dispositif.**

Par ailleurs comment expliquer une augmentation de la masse salariale de plus de 200 000€ sur l'année ? Tout en sachant que dans le même temps l'achat de prestations de services externes augmente de près de 105 000€ (+59%!).

Le Maire peut se vanter de réduire les charges de personnel allouées à la police pluricommunale, en mutualisant les effectifs sur les **4 communes concernées. Mais avec quel réel**

impact pour les Marollais ? Force est de constater que celle-ci tarde à se structurer : 4 policiers pour 4 communes. A ce stade, quelle efficacité pouvons-nous attendre avec si peu de ressources pour un territoire 5 fois supérieur ?

Selon ses déclarations, cette police atteindra son effectif optimal en 2022. **Sommes-nous en capacité d'attendre autant de temps, face à la montée des actes d'incivilités, de la délinquance et des dégradations en tous genres ?**

Pour finir, nous déplorons que ce budget ait été voté alors même qu'il présentait une erreur comptable. Ce qui constitue une illégalité manifeste.

Enfin, la mise en place du ramassage des encombrants à la demande, semble chaotique.

Vous êtes nombreux à nous faire part des contraintes liées aux délais longs pour la prise de rendez-vous.

Ils s'expliquent par un nombre particulièrement limité de RDV, compte tenu des 1815 foyers marollais. **On peut donc s'interroger sur la qualité de la mise en oeuvre de ce projet notamment quand la 1ère adjointe nous indique aujourd'hui que les communes qui ont expérimenté ce système n'ont trouvé une organisation optimale qu'au bout de 2, 3 ans.**

Vos élus à votre écoute :
elus.vivremarolles@gmail.com
Facebook Vivre Marolles.

SE RASSEMBLER EN TOUTE SÉRÉNITÉ

Le retour du printemps a été pour certains, souvent jeunes, le signal pour nuire grandement à la tranquillité de Tous. Ces dernières semaines, **nous avons en effet constaté avec indignation une multiplication des dégradations** de nos biens publics (aire de jeux, stade Didier Boutten...) mais aussi de nos biens particuliers.

Votre inquiétude légitime face à cette montée de la délinquance sur notre commune réputée si tranquille est, soyez-en assurés, partagée pleinement par votre équipe municipale. L'actualité nous montre cruellement que cette montée de la violence, loin d'être propre à Marolles-en-Brie, touche tous les pans de notre société.

C'est en ce sens que **Monsieur le Maire a pris attache avec notre nouvelle Préfète, et la commissaire de Boissy** pour travailler, ensemble, et conjuguer nos forces, afin d'apporter une réponse judiciaire bien sûr, mais aussi éducative et sociale à ce phénomène.

Notre Police pluri-communale, dont l'effectif augmentera au fil des mois, contribue déjà à lutter contre cette délinquance qui se déplace en petit groupe et de ville en ville.

Il est regrettable que lutter contre cette violence et ces incivilités ne nous rassemble pas tous. Car nous savons que c'est tous ensemble avec les familles, les communes voisines, l'Etat mais également grâce à la vigilance de chacun de nous, que nous viendrons à bout de ce phénomène de société.

La période printanière qui s'ouvre à nous, rythmée par l'allègement des restrictions sanitaires, sera, nous l'espérons **l'occasion de nous retrouver en toute sérénité**. Le succès du Mois du Foodtruck, a permis à chacun d'entre vous de bénéficier de la qualité d'un restaurant en bas de chez soi. La Fête du Livre démontre votre envie de profiter à nouveau des petits plaisirs essentiels à la vie.

A cela s'ajouteront le retour des activités de nos associations, la fête de la musique et toutes les manifestations du mois du juin qui annoncent les belles journées d'été.

Votre équipe municipale sera pleinement mobilisée pour que ces moments festifs, de retrouvailles, de retrouvailles, que nous vous préparons depuis plusieurs mois, illustrés notamment par le retour de Marolles en Fête, soient des moments de joyeuses retrouvailles, de partage et de légèreté dans le respect des gestes barrières.

Clin d'œil

COMMERCES

Vos commerçants célèbrent les mamans !



L'Association des Commerçants de Marolles (ACM) organise cette année, une belle animation à l'occasion de la Fête des mères le 29 mai prochain.

Tout au long du mois d'avril, nos commerçants ont réceptionné vos plus belles photos « maman-enfant » pour créer un magnifique poster à l'effigie des mamans. Le centre commercial des Buissons sera en fête ce jour-là et de belles surprises sont au programme.

Merci à tous les participants et bonne fête à toutes les mamans !

Groupe de la majorité municipale

Rendez-vous

DIMANCHE 13 JUIN

Bourse aux vélos

9h30 – 12h : dépôt des vélos

14h – 17h : achat des vélos

École des Buissons

SAMEDI 19 JUIN

Marolles en fête

12h30 – 19h – Parc urbain

DIMANCHES 20 ET 27 JUIN

Élections départementales et régionales

24 MAI AU 6 JUIN

Expo sur l'école ronde

Cour de la Mairie

VENDREDI 2 JUILLET

Ciné Plein Air

20h - Parc Urbain

Votre mairie



LA MAIRIE accueille le public du lundi au samedi. Tél. : 01 45 10 38 38 – Mail : accueil@marollesenbrie.fr.

ACCUEIL / SERVICE POPULATION

Lundi : 9h-12h et 13h30-17h30
Mardi au Jeudi : 9h-12h et 13h30-17h30
Vendredi et samedi : 9h-12h **SUR RDV**
Tél. : 01 45 10 38 38

Pour l'obtention d'un passeport ou d'une carte d'identité, la prise de rendez-vous est obligatoire.

SERVICE SCOLAIRE

Lundi, mercredi, jeudi : 9h-12h et 13h30-17h30
Mardi : 13h30 - 17h30
Vendredi : 9h - 12h
Tél. : 01 45 10 38 31 **SUR RDV**

CCAS

Lundi : 9h - 12h
Mardi à jeudi : 9h - 12h et 13h30 - 17h30
Vendredi : 9h - 12h
Tél. : 01 45 10 38 30 **SUR RDV**

SERVICES TECHNIQUES

Du lundi au vendredi
au 01 45 10 03 30 **SUR RDV**

SERVICE URBANISME

Le service vous reçoit désormais aux ateliers des services techniques les lundi et mardi de 13h30 à 17h et le vendredi de 9h à 12h.

Tél. : 01 45 10 03 32 **SUR RDV**



POLICE MUNICIPALE

1bis rue la Fontaine – 94440 SANTENY

HORAIRES

- Ouverture public : du lundi au vendredi de 14h à 17h30.
- Accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 9h à 17h30.

CONTACT

Tél. : 06 99 71 77 13
Mail : contact@pm-plateaubriard.fr



Votre publicité dans le Marolles Infos ?

Contactez-nous à publicite@marollesenbrie.fr ou au 01 45 10 38 38.



Élections départementales et régionales



Les prochains scrutins se tiendront les 20 et 27 juin 2021 à l'occasion des élections départementales et régionales en France.

Absent ? Vous pouvez désormais établir une procuration en ligne grâce au service MaProcuration. Ce nouveau service est complémentaire de la procédure papier (Cerfa). Il permet un suivi numérique de votre demande de procuration électorale. Vous n'avez aucun nouveau compte à créer, aucun document à imprimer ni formulaire papier à renseigner. Les données renseignées sur MaProcuration sont communiquées automatiquement par voie numérique au policier ou au gendarme devant lequel vous vous présentez pour valider votre identité, puis à la mairie de votre commune de vote. Vous recevez un accusé de réception numérique à chaque étape et vous êtes informé en temps réel de l'évolution de votre demande.



Information sur maprocuration.gouv.fr

État civil

Bienvenue aux bébés :

- Calixte CLOIX, le 09/02/2021
- Ambre TARRINHA, le 25/02/2021
- Rachel DA CRUZ, le 04/03/2021
- Gaspard GENTON, le 29/03/2021
- Jade MERCIER, le 30/03/2021
- Lou DANICAN, le 01/04/2021
- Mohamed-Ayoub TAMJOUNTI, le 03/04/2021

Ils se sont dit oui :

- Marc FRÉOA et Marie BAPTISTA MARQUES, le 20/02/2021
- Necess PANOSSIAN et Elisabeth BAUDRON, le 13/03/2021
- Philippe AMOUYAL et Catherine BRETON, le 27/03/2021

Ils nous ont quittés :

- Elisabeth JACQUIN veuve JOSSE, le 23/03/2020



Dir. pub. : Alphonse Boye
Rédac. chef : Service communication
Concept. graph. : Service communication
Impression : DESBOUIS GRESIL
Distrib. : FAB DISTRIB
Tirage : 2000 exemplaires
Photographies : 123RF et service communication





BLUEGREEN

Evadez-vous

TOUTE L'ANNÉE

GOLF
INITIATIONS
GRATUITES

ouvertes à tous

INSCRIVEZ-VOUS
sur bluegreen.fr

GOLF BLUEGREEN

MAROLLES-EN-BRIE

Mail de la Justice - 94440 Marolles-en-Brie

Marolles Infos n° 174 Mai - Juin 2021

Marolles en fête

C'EST BON D'ÊTRE ENSEMBLE!

SAMEDI
19 JUIN

PIQUE-NIQUE EN MUSIQUE

PARC URBAIN

12H30 - 20H

Sous réserve des conditions sanitaires.



Informations sur www.marollesenbrie.fr

MAROLLES
EN BRIE